EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

LES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE

En application de l'article 35 de la Loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale, le Conseil Municipal a fixé, par délibération du 22 juin 2007, les ratios d'avancement de grade pour l'établissement des tableaux d'avancement 2007 et 2008. Une évaluation du nouveau dispositif devait être effectuée après ces 2 années d'application.

Conformément à cet engagement, un bilan établi à partir du nombre d'agents promouvables et d'agents promus des 3 dernières années, 2006 étant la dernière année d'application des quotas statutaires, a été réalisé et présenté aux organisations syndicales au cours d'une réunion le 10 septembre 2008.

Le dispositif des ratios s'avère très favorable pour toutes les catégories A – B et C, le nombre d'avancements de grade est en augmentation.

Le taux de promotion de 1 pour adjoints techniques 1ère classe et adjoints administratifs 1ère classe a permis l'avancement des lauréats d'examens professionnels.

Comme la Municipalité s'y était engagée, l'état des effectifs a évolué en fonction des avancements déterminés par l'application des ratios promus/promouvables et les agents inscrits aux tableaux ont été nommés.

Il est proposé, en accord avec votre Commission, de reconduire à l'identique, conformément au tableau joint, le dispositif des ratios pour l'établissement des tableaux d'avancement 2009, avec un réexamen de ce dossier chaque année afin de tenir compte des conséquences sur l'organisation des services qui sont actuellement mal évaluées et de l'évolution des effectifs.

D E L I B E R A T I O N

La présente proposition est convertie en délibération.

Clermont-Ferrand, le 13 novembre 2008,

P/LE MAIRE, L'ADJOINT,

ALAIN BARDOT

CATEGORIE C - GRADES D'AVANCEMENT	Taux de promotion
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL1è CLASSE	0,25
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5
ADJOINT ADMINISTRATIF1è CLASSE	1
AGENT MAITRISE PRINCIPAL	0,25
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5
ADJOINT TECHNIQUE 1è CLASSE	1
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5
ADJOINT ANIMATION 1è CLASSE	1
ADJOINT PATRIMOINE PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25
ADJOINT PATRIMOINE PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5
ADJOINT PATRIMOINE 1è CLASSE	1
OPERATEUR APS PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25
OPERATEUR APS PRINCIPAL 1è CLASSE	0,5
OPERATEUR APS 1è CL	1
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25
AGENT SPECIALISE PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5
AUXILIAIRE PUER PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25
AUXILIAIRE PUER PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5
TOTAL CATEGORIE C	

CATEGORIE B - GRADES D'AVANCEMENT	Taux promotion
REDACTEUR CHEF	0,25
REDACTEUR PRINCIPAL	0,5
TECHNICIEN SUPERIEUR CHEF	0,25
TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL	0,5
CONTROLEUR CHEF	0,25
CONTROLEUR PRINCIPAL	0,5
ANIMATEUR CHEF	0,25
ANIMATEUR PRINCIPAL	0,5
EDUCATEUR APS HORS CLASSE	0,25
EDUCATEUR APS 1è CLASSE	0,5
ASSISTANT QUALIFIE CONSERVATION HORS CLASSE	0,25
ASSISTANT QUALIFIE CONSERVATION 1è CLASSE	0,5
ASSISTANT CONSERVATION HORS CLASSE	0,25
ASSISTANT CONSERVATION 1è CLASSE	0,5
INFIRMIERE CLASSE SUPERIEURE	0,25
EDUCATEUR CHEF JEUNES ENFANTS	0,25
EDUCATEUR PRINCIPAL JEUNES ENFANTS	0,5
ASSISTANT MEDICO TECH NIQUE CLASSE SUPERIEURE	0,25

CATEGORIE A - GRADES D'AVANCEMENT	Taux promotion	
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	0,25	
DIRECTEUR		*poste
ATTACHE PRINCIPAL	0,25	
INGENIEUR EN CHEF CL EXCEPTIONNELLE	0,25	
INGENIEUR EN CHEF CL NORMALE		*poste
INGENIEUR PRINCIPAL	0,25	
CONSEILLER PRINCIPAL 1è CLASSE	0,25	
CONSEILLER PRINCIPAL 2è CLASSE	0,5	
DIRECTEUR ETS ENSEIGNEMENT ART 1è CATEGORIE		
PROFESSEUR ENSEIGNEMENT ART HORS CLASSE	0,25	
CONSERVATEUR EN CHEF		*poste
CONSERVATEUR 1è CLASSE	0,25	
PUERICULTRICE CADRE SUPERIEUR	0,25	
PUERICULTRICE CLASSE SUPERIEURE		